

ARTICLES

LIENS ENTRE LA PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES ET L'OCTROI D'ÉQUIVALENCES ET D'EXEMPTIONS

Monique Chaput

Université de Sherbrooke

Sylvain Bourdon

Université de Sherbrooke

Résumé

L'abandon des études est un phénomène alarmant dans la réalité universitaire actuelle. L'octroi d'équivalences et d'exemptions sur la base d'acquis scolaires et extrascolaires en vue de favoriser la persévérance aux études est une pratique pédagogique peu explorée et peu documentée. L'objectif de cette étude est de vérifier s'il existe un lien entre l'octroi d'équivalences et d'exemptions et la persévérance aux études des étudiantes et étudiants universitaires de plus de 21 ans. L'étude est basée sur les données informatisées relatives à la cohorte admise au semestre d'automne 1985 à l'Université de Sherbrooke. Les possibilités et difficultés inhérentes à l'utilisation de telles données sont discutées.

L'analyse permet de discerner un lien entre l'octroi d'équivalences ou d'exemptions en raison d'acquis scolaires et la persévérance aux études. Le lien semble encore plus fort lorsque les équivalences ou exemptions sont octroyées sur la base d'acquis extrascolaires mais le faible échantillon limite la portée de cette conclusion. D'autres cohortes devront être analysées.

Abstract

Student attrition is an alarming reality of today's university system. The granting of equivalence credits and course exemptions on the basis of prior academic or non-academic learning, as a means to reinforce persistence in studies and ultimately decrease attrition, is an under explored and under documented pedagogical practice. The goal of this study is to explore possible links between the granting of equivalence credits/course exemptions and perseverance in studies of university students 21 years of age and older. The study used computerized university data from the Fall of 1985 admission cohort at University of Sherbrooke. Possibilities and difficulties inherent in the use of such data are also discussed.

The analysis supported a link between granting equivalence credits/course exemptions on the basis of previous academic learning and perseverance in studies. The link appears even stronger when equivalence credits/course exemptions were given on the basis of previous non-academic learning but these findings are limited by the small sample size. Further studies of other cohorts should be undertaken.

La persévérance aux études; un problème

Dans le contexte actuel de croissance accélérée des savoirs et des retombées technologiques, devant une complexification grandissante des systèmes sociaux, légaux et politiques auxquels les citoyens doivent pouvoir s'intégrer et face à la pression accrue de la compétition économique due à la mondialisation des marchés, les exigences de qualification individuelle et collective ne cessent d'augmenter. Un défi de taille s'impose donc à nous.

Comme le fait remarquer le Conseil supérieur de l'éducation (1988), la société québécoise a tout intérêt à accroître le niveau de scolarisation de sa population pour affirmer sa capacité collective d'entrer «dans l'ère post-industrielle, porteuse d'énormes exigences d'éducation de base pour l'ensemble de la population».

De plus, en cette période où un chômage endémique caractérise le marché du travail et inquiète tous ceux et celles qui se préparent à y entrer, l'analyse du cheminement de carrière des diplômés et diplômées universitaires permet à l'auteur d'une étude effectuée pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science d'affirmer avec certitude; «Il n'en demeure pas moins qu'à long terme les personnes détenant un grade universitaire conservent un avantage marqué, puisque leur taux de chômage demeure environ la moitié de celui de l'ensemble des travailleurs du Québec» (Audet, 1989, p. xiii). De 1982 à 1989, le pourcentage de personnes qui avaient trouvé un emploi 2 ans après le baccalauréat est passé de 88% à 91.9%, malgré l'augmentation du nombre de diplômés décernés (Audet, 1991, p. 12).

Pendant, de tous les étudiants qui entreprennent des études universitaires au Québec, environ le tiers quitte l'université sans être diplômé¹. Dans un article qui décrit la situation actuelle prévalant dans les universités, Danielle Ouellet (1991) affirme; «Le problème des universités québécoises n'est plus maintenant de trouver des moyens d'augmenter les inscriptions, mais plutôt de convaincre les étudiants et étudiantes de persévérer jusqu'au diplôme. (...) Dans la perspective inévitable du vieillissement de la population québécoise, avec une baisse prévue de vingt pour cent des jeunes âgés de quinze à dix-neuf ans d'ici l'an 2000, les universités devront tout mettre en oeuvre pour conserver leurs effectifs».

Il devient de plus en plus évident que les politiques d'accessibilité aux études universitaires s'arrêtent à mi-chemin si elles ne soutiennent pas du même coup l'accession au diplôme. L'université se voit donc forcée d'analyser ses performances pédagogiques et de se soumettre à un examen de conscience concernant sa capacité de retenir jusqu'à l'étape finale les étudiants qu'elle a admis dans un programme. De nombreuses études témoignent de cette préoccupation à l'ordre d'enseignement universitaire. À titre d'exemple, mentionnons; Chenard, 1988, 1989a, 1989b; Lamoureux et Cyrenne, 1990; Levesque et Pageau, 1990; UQAM, 1990.

Aux États-Unis, plusieurs auteurs se sont penchés sur la question de la persévérance aux études ou, à l'opposé, de l'abandon des études qu'ils appellent «attrition». Une brève revue de la littérature fait ressortir le modèle élaboré par Tinto (1975, 1987, 1988, 1990), fondé sur la théorie du suicide de Durkheim, comme étant à la source de nombreux travaux contemporains sur le sujet (Kalsbeek, 1989; Noël et

al., 1985; Pascarella et al., 1980; Spady, 1970). Par ailleurs plusieurs auteurs se sont penchés sur la persévérance aux études de la clientèle adulte dans les collèges et les universités (Beaudin, 1982; Cookson, 1989; Darkenwald, 1981; ERIC, s.d.; McCaffrey, 1989; Pappas et Loring, 1987), puisque le taux d'abandon chez les étudiants à temps partiel, en majorité des adultes, est significativement plus élevé que chez les étudiants à temps plein.

Les caractéristiques démographiques de la population associées à l'accroissement des besoins en formation générale et professionnelle font en sorte que la clientèle adulte des universités ne cesse d'augmenter en proportion autant qu'en nombre. La persévérance aux études de ces adultes est donc non seulement un problème actuel mais aussi un problème appelé à prendre une ampleur proportionnelle à l'importance numérique grandissante de cette clientèle.

Pour l'étudier, Garrison (1990) rappelle que «la compréhension et la prédiction de l'abandon en éducation des adultes requièrent des projets de recherche non seulement à variables multiples mais aussi à caractère multifactoriel». L'un de ces facteurs ne pourrait-il être cette caractéristique des apprenants adultes souvent négligée; leurs acquis antérieurs et, plus particulièrement, leurs apprentissages extrascolaires? Les diverses variables influencées par un facteur comme le fait de reconnaître ou non les acquis extrascolaires ont-elles un impact significatif sur la persévérance des adultes dans la poursuite d'études universitaires? Autrement dit; reconnaître les acquis des adultes les aide-t-il à se rendre jusqu'au diplôme? Voilà la question à l'origine de l'étude exploratoire entreprise par le Centre d'information et de recherche en reconnaissance des acquis (CIRRAc) et dont les bases théoriques et les premiers résultats sont ici présentés.

L'octroi d'équivalences et d'exemptions; une piste de recherche

Même si, comme le mentionne Tinto (1990), les établissements d'enseignement doivent aussi comprendre qu'ils n'existe pas de programme «idéal» pour favoriser la persévérance, plusieurs pistes prenant pour point de départ *l'intégration des arrivants au milieu universitaire* peuvent s'avérer très prometteuses. Dans le cas des adultes, au lieu de penser en termes de facteurs de rétention, il faut plutôt se demander comment réduire les barrières qui les incitent à abandonner (Pappas et Loring, 1987, p. 139). Pour ces personnes qui effectuent un retour aux études après avoir été sur le marché du travail, l'intégration et la persévérance peuvent être grandement facilitées par la mise en place, dès leur arrivée, de procédures d'analyse, d'évaluation et de reconnaissance de leurs acquis scolaires et extrascolaires.

Aux États-Unis, plus précisément au *Council for Adult and Experiential Learning* (CAEL), on a découvert qu'un grand nombre de personnes ne seraient pas retournées aux études si elles avaient dû repartir à zéro et répéter ce qu'elles avaient l'impression d'avoir déjà appris et accompli (Keeton, 1986). Pour l'apprenant adulte, réapprendre ce qu'il sait déjà représente souvent une perspective inacceptable alors qu'il doit sans cesse faire des choix pour assumer toutes les responsabilités qui lui incombent, gérant au mieux son temps, son énergie, son argent et son stress.

Dans cette même veine, Tinto (1990, p. 5) mentionne;

Un autre défaut de correspondance, qui devrait préoccuper toutes les universités, est celui qui se manifeste quand un étudiant juge les expériences intellectuelles de l'établissement insuffisamment stimulantes. Il quitte l'établissement, non seulement parce qu'il n'y est pas à sa place, mais parce qu'il s'y ennue. Ce qui est peut-être révélateur de l'état de l'enseignement supérieur est que ce type d'étudiant est souvent plus doué et plus préoccupé par la qualité de la formation que l'étudiant moyen qui, lui, poursuivra ses études jusqu'au bout.

Des études et un modèle théorique pour analyser la persévérance des adultes aux études

La littérature en éducation des adultes contient plusieurs études sur la persévérance et l'abandon des études chez les adultes. Malgré des limites méthodologiques ou des échantillons malheureusement pas toujours représentatifs, certaines variables semblent particulièrement significatives comme le rapportent Pappas et Loring (1987). Leur revue de la littérature les conduit à souligner l'importance de variables comme la communication et l'information exacte concernant les programmes, les variables sociologiques (sociodémographiques et socioéconomiques), les variables psychologiques (anxiété, peur d'une matière comme les mathématiques, peur de l'échec, manque de temps et d'énergie à consacrer aux études, etc.). En s'appuyant sur un grand nombre d'auteurs, ils insistent sur les variables liées au programme et à la classe. Dans cette catégorie figurent un très grand nombre de facteurs qui éloignent souvent les adultes des études qu'ils ont entreprises. Le comportement des professeurs à l'égard des adultes et les facteurs liés à la situation de l'adulte (maladie, changement d'emploi, manque de gardienne pour les enfants, etc.) apparaissent comme des variables à considérer dans la persévérance aux études chez les adultes. Ainsi en est-il également l'impossibilité d'obtenir des crédits en se présentant à un examen ou en démontrant son expérience.

Dans un condensé de la documentation sur la rétention des adultes dans les études supérieures (ERIC, s.d.), on retrouve huit stratégies possibles pour les universités qui veulent s'adapter aux étudiants adultes dans le but d'en accroître la rétention. La liste inclut l'énoncé suivant; «reconnaître des crédits pour les apprentissages antérieurs». Le lien entre l'octroi d'équivalences et d'exemptions et la persévérance aux études existe donc dans la littérature en éducation des adultes. À notre connaissance cependant, il n'a jamais été l'objet d'études spécifiques.

Un travail particulièrement intéressant de Bean et Metzner (1985) a conduit à l'élaboration d'un modèle conceptuel de l'abandon des études chez les adultes à partir de travaux (livres, articles, documents, mémoires) sur l'abandon des études autant chez les étudiants réguliers que chez les étudiants non traditionnels. Ces auteurs considèrent les variables suivantes dans leur modèle théorique;

- les variables personnelles (âge, régime d'étude, lieu de résidence, buts éducatifs visés, résultats scolaires antérieurs, origine ethnique, sexe, niveau d'éducation des parents);
- les variables pédagogiques (habileté à l'étude et habitude de l'étude, accompagnement pédagogique, absentéisme, certitude du domaine d'étude, disponibilité des cours);

- les variables environnementales (situation financière, nombre d'heures de travail, encouragement de l'extérieur, responsabilités familiales, possibilité de changer d'établissement d'enseignement);
- les variables d'intégration sociale (degré de participation aux activités extra-curriculaires, relations d'amitié avec les pairs sur le campus, relation avec les professeurs en dehors de la classe, degré de satisfaction générale vis-à-vis la vie sociale à l'université);
- les variables liées aux résultats scolaires (moyenne de l'étudiant par rapport à la moyenne générale);
- les variables psychologiques (utilité de la formation universitaire, satisfaction, importance accordée à l'obtention du diplôme, stress, intention de quitter).

Ce modèle de la persévérance aux études ne considère pas directement l'octroi d'équivalences et d'exemptions. Cependant, il nous apparaît que cette réalité est implicite dans plusieurs points du modèle de Bean et Metzner (1985). Ainsi pouvons-nous attendre une persévérance accrue chez les étudiants qui ont bénéficié de l'octroi d'équivalences et d'exemptions puisque ces pratiques risquent d'influencer directement le temps nécessaire à l'obtention du diplôme, les performances scolaires inscrites au bulletin, l'intérêt à l'égard du contenu (les apprentissages étant toujours nouveaux, sans répétition de ce qui est déjà acquis) et les coûts de tous ordres². Également, on peut prévoir un effet favorable indirect de l'octroi d'équivalences et d'exemptions par l'allègement du fardeau des crédits à compléter par l'étudiant qui progressera plus rapidement vers son objectif de formation, diminuant ainsi le stress lié à l'énergie et au temps requis par les études.

Ces considérations pratiques et théoriques permettent de formuler l'hypothèse suivante;

il existe un lien entre la persévérance des adultes dans la poursuite de leurs études au premier cycle universitaire et l'octroi d'équivalences et d'exemptions.

Méthodologie

Échantillon

L'Université de Sherbrooke a été choisie pour le premier volet de cette étude. La perspective d'étendre peu à peu celle-ci à chacune des universités québécoises était cependant présente dès la conception du projet. Le choix de cet établissement d'enseignement relève de facteurs pratiques, puisque le CIRRAc est localisé sur le campus de l'Université de Sherbrooke.

La cohorte d'étudiantes et d'étudiants inscrits pour la première fois à un programme de premier cycle (autre que le doctorat en médecine et le baccalauréat en droit) à la session d'automne 1985 compose l'échantillon décrit au tableau 1 (N=2721). Les données concernant les étudiantes et les étudiants inscrits dans les programmes de médecine et de droit ne figurent pas dans le système informatique, ces dossiers étant conservés exclusivement dans les deux facultés concernées. Le choix de cette cohorte s'explique d'abord par les particularités du système informatique de l'Université de Sherbrooke qui rend très difficile l'accès aux données antérieures à

cette date. De plus, il était nécessaire d'allouer aux étudiantes et étudiants nouvellement inscrits à l'automne 1985 un laps de temps suffisant pour achever leur cursus d'études et obtenir leur diplôme.

Tableau 1: Répartition des nouvelles inscriptions au 1^{er} cycle (automne 1986)

		Total	Certificat		Baccalauréat	
Femmes	Moins de 21 ans	750	3	0.4%	747	99.6%
	Plus de 21 ans	632	281	44.5%	351	55.5%
Hommes	Moins de 21 ans	731	2	0.3%	729	99.7%
	Plus de 21 ans	608	174	28.6%	434	71.4%
Total		2721	460	16.9%	2261	83.1%

Les variables

Afin de vérifier l'hypothèse de départ, les variables indépendantes considérées seront; l'âge à l'admission, le type de programme dans lequel l'étudiante ou l'étudiant s'est inscrit, le nombre de crédits alloués et le motif pour lequel ils sont alloués; acquis de formation scolaires ou extrascolaires.

Les variables dépendantes seront; l'obtention du diplôme, l'interruption des études et le temps requis pour l'obtention du diplôme, le cas échéant.

L'âge

Le critère de l'âge au moment de l'inscription au premier cycle, soit 21 ans au 1^{er} septembre 1985, a été retenu pour séparer les étudiantes et les étudiants jeunes et les adultes. Ce critère simplifié, voire simpliste, relève de raisons d'ordre pratique et il a l'avantage de garantir que toutes les personnes éventuellement concernées par l'octroi d'équivalences et d'exemptions ont été recensées et que leur dossier a été analysé. En effet l'âge moyen de ceux et celles qui n'ont jamais interrompu leurs études est de 18 ou 19 ans. Entre-temps, plusieurs ont eu l'occasion de réaliser leurs premières expériences sur le marché du travail, effectuant peut-être des apprentissages équivalents à ce qui est enseigné dans certains cours. Des critères plus sophistiqués³ de séparation étudiant adulte/étudiant régulier demeuraient difficiles d'application à l'intérieur d'une méthodologie fondant la première cueillette de données sur le fichier informatisé de l'Université⁴. Ainsi, le critère d'expérience sur le marché du travail, retenu au départ en vertu de son lien direct avec la possibilité d'apprentissages extrascolaires, n'a pu faire l'objet d'une vérification directe à l'intérieur de nos limites méthodologiques, puisqu'aucune donnée de cette sorte n'est consignée dans les dossiers informatisés des étudiantes et étudiants admis à l'Université de Sherbrooke.

Le type de programme

Les programmes considérés étant de premier cycle universitaire, cette variable binaire peut prendre la forme d'un certificat ou d'un baccalauréat.

Le nombre de crédits alloués en équivalence et exemption

Il s'agit du nombre de crédits apparaissant au relevé de notes sous les mentions EQ (équivalence), XC (exemption avec crédits), XS (exemption sans crédit) et EA (équivalence par autorisation). (Voir tableau 2)

Tableau 2: Significations des codes informatiques à l'Université de Sherbrooke

Code	Signification officielle	Utilisation possible
EQ	Équivalence	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas où le contenu d'un cours suivi dans le cadre d'un autre programme ou à un autre établissement d'enseignement correspond exactement à celui pour lequel les crédits sont accordés. • Dans le cas d'expérience de travail ayant mené à des apprentissages équivalents à ceux visés par le stage pour lequel les crédits sont accordés.
XC	Exemption avec crédits	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas où le contenu d'un cours suivi dans le cadre d'un autre programme ou à un autre établissement d'enseignement ne correspond pas exactement à celui pour lequel les crédits sont accordés mais s'en rapproche suffisamment pour justifier l'exemption. • Dans le cas d'apprentissages réalisés à l'extérieur du cadre scolaire correspondant à ceux visés par le cours pour lequel les crédits sont accordés.
XS	Exemption sans crédits	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas d'apprentissages réalisés à l'extérieur du cadre scolaire correspondant à ceux visés par cours obligatoire pour lequel l'exemption est accordée avec obligation de le remplacer par un cours au choix.
EA	Équivalence par autorisation	<ul style="list-style-type: none"> • Voir EQ.

Motifs d'octroi de crédits

Il s'agit des motifs pour lesquels les crédits EQ, XC, XS et EA sont octroyés. On les regroupe sous deux grandes catégories; les apprentissages scolaires et les apprentissages extrascolaires. Les premiers résultent d'une activité pédagogique suivie à l'Université de Sherbrooke ou dans un autre établissement de formation post-secondaire. Les seconds sont, pour leur part, le résultat d'expériences vécues ou d'activités de formation poursuivies en dehors du système scolaire.

L'obtention du diplôme

Cette variable réfère au fait qu'un diplôme de premier cycle, soit le certificat ou le baccalauréat, a ou n'a pas été décerné au moment de la cueillette des données à l'automne 1990.

Date de l'obtention du diplôme

Nombre de semestres écoulés entre l'automne 1985, date de la première inscription, et l'obtention du diplôme, le cas échéant.

L'interruption des études

Une personne qui ne s'est inscrite dans aucun programme depuis le semestre d'été 1989 (soit un an avant la compilation des données) et qui n'a pas obtenu de diplôme est considérée comme ayant interrompu ses études.

Cueillette de données***Première étape***

Avec la collaboration du registraire et du Service intégré d'informatique et de gestion (SIIG), quatre listes de données ont été compilées et imprimées.

Les demandes d'admission suivies d'une inscription à l'automne 1985 ont été réparties en fonction de l'âge à l'admission et, cinq ans plus tard, de l'obtention ou non d'un diplôme pour produire ces quatre listes;

- moins de 21 ans sans diplôme;
- moins de 21 ans avec diplôme;
- plus de 21 ans sans diplôme;
- plus de 21 ans avec diplôme.

Les inscriptions sont classées par numéro de matricule afin de faciliter les étapes subséquentes. Chaque mention comprend;

- le numéro de matricule de l'étudiante ou de l'étudiant;
- sa date de naissance;
- son sexe;
- le diplôme accompagnant sa demande d'admission;
- le programme choisi au moment de l'admission en 1985;
- le programme visé par sa dernière inscription;
- le nombre de crédits accumulés;
- le trimestre de sa dernière inscription;
- le programme pour lequel un diplôme a été décerné (s'il y a lieu);
- le trimestre d'obtention du diplôme (s'il y a lieu).

Ces listes ont permis la compilation des données sur les pourcentages d'étudiantes et d'étudiants ayant obtenu un diplôme, ayant abandonné ou poursuivant leurs études. Le calcul du nombre de diplômés par trimestre selon la nature du programme visé (certificat ou baccalauréat), le sexe et l'âge des étudiants a aussi été effectué à partir de ces listes.

Deuxième étape

Le relevé de notes du dossier informatique de chaque étudiante et étudiant de plus de 21 ans à l'admission a ensuite été examiné au moyen d'un terminal donnant accès

à ces données. Pour chacun des dossiers, le nombre de crédits accordés sous chacune des mentions EQ, XC, XS et EA a été noté. La distinction entre les équivalences et les exemptions octroyées pour des stages a aussi été enregistrée (EQs et EXs). Le tableau 2 fait part de la signification officielle et de l'utilisation possible de chacun de ces codes.

Troisième étape

Cette étape avait pour but de déterminer sur quelle base (acquis scolaires ou extrascolaires) les exemptions ou les crédits avaient été accordés. L'examen des dossiers facultaires de chaque étudiante et étudiant ayant bénéficié de l'octroi d'équivalences ou d'exemptions s'est effectué avec la collaboration des responsables de chacun des programmes. Après un premier contact téléphonique, une lettre expliquant le but de la recherche et les informations souhaitées - accompagnée de la liste des noms des étudiantes ou étudiants, leur numéro de matricule et le nombre de crédits accordés en équivalence, exemption et substitution - a été envoyée pour vérification aux responsables de programmes ou aux personnes désignées par ces derniers. Les dossiers d'une centaine d'étudiantes et étudiants adultes qui ont complété leur programme ou abandonné depuis plusieurs semestres ayant été retournés au registrariat, il a fallu compléter la cueillette des données en allant les vérifier au bureau du registraire.

Résultats

Les résultats seront présentés en deux parties; 1. la persévérance aux études pour la cohorte étudiée et 2. l'octroi d'équivalences et d'exemptions de même que les liens entre ces pratiques et la persévérance aux études.

La persévérance aux études

Les figures 1, 2 et 3 illustrent, au fil des trimestres, la progression de la diplômation des étudiants et étudiantes selon leur âge à l'admission et le type de programme auquel ils se sont inscrits. Dans la figure 1, tous les étudiants et étudiantes de moins de 21 ans ont été regroupés, le nombre d'inscrits à un programme de certificat étant négligeable (0.3%).

Figure 1: Diplômation des étudiantes de moins de 21 ans à leur admission (automne 1985) N-1481

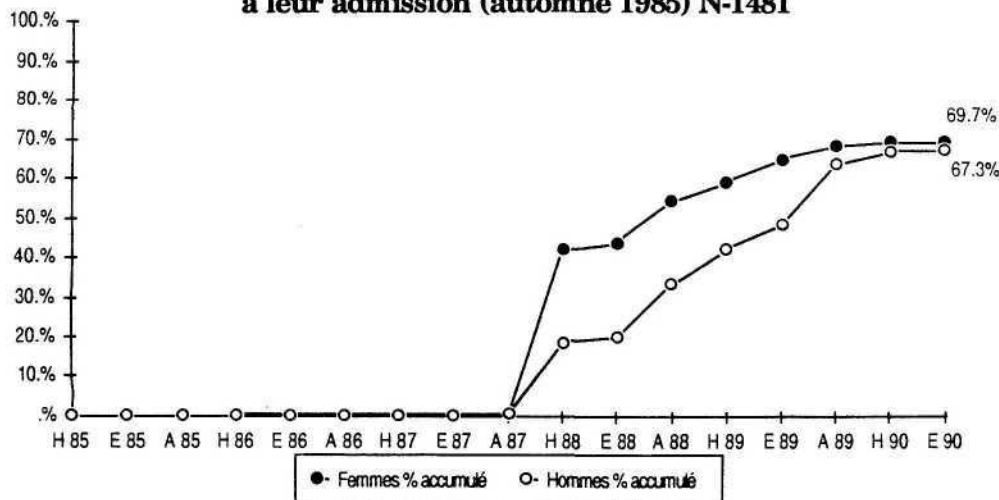


Figure 2: Obtention d'un baccalauréat par les étudiantes et étudiants de 21 ans à leur admission (automne 1985) N=785

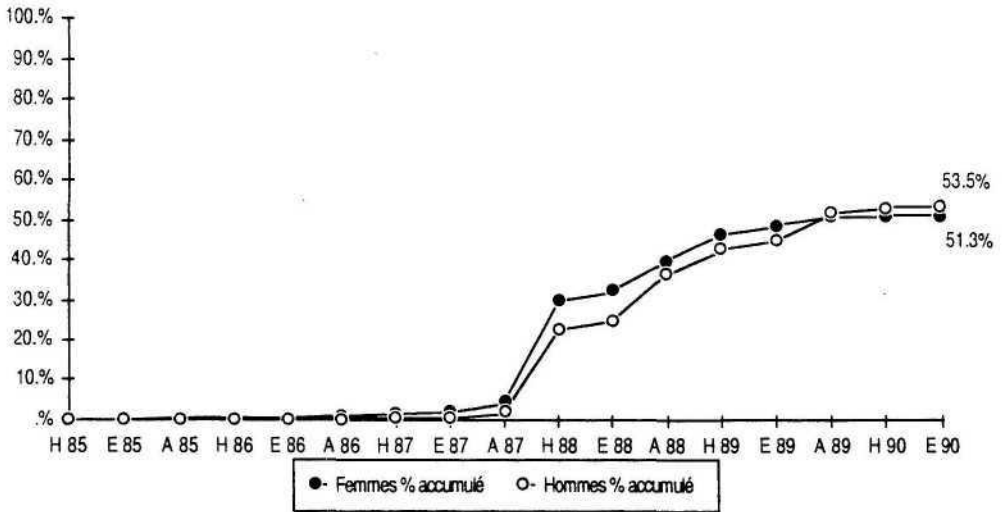
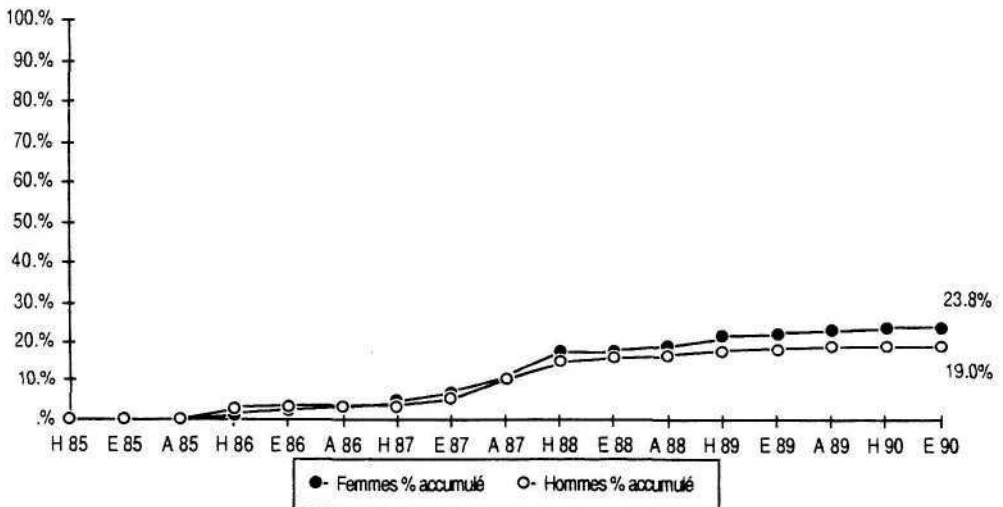


Figure 3: Obtention d'un certificat par les étudiantes et étudiants de plus de 21 ans à leur admission (automne 1985) N=455



Ces graphiques permettent de constater qu'un peu plus des deux-tiers des femmes de moins de 21 ans admises à l'automne 1985 et un peu plus des deux-tiers des hommes de cette catégorie d'âge avaient obtenu un diplôme universitaire cinq ans plus tard. Pour ce qui concerne les personnes de plus de 21 ans, le taux de diplômation varie grandement selon qu'il s'agit d'un baccalauréat (un peu plus de la moitié des hommes et des femmes inscrites), d'un certificat (un peu moins du quart des hommes et des femmes inscrites). Les résultats font également apparaître que les femmes et les hommes atteignent le diplôme dans une proportion à peu près équivalente. On peut aussi remarquer (figures 2 et 3) que la majeure partie des adultes qui complètent un certificat le font en un temps similaire à celui requis par la plupart des adultes et des jeunes pour compléter un baccalauréat, soit un peu moins de quatre ans (fin à l'hiver 1988).

En plus de ces analyses, l'étude permet de comparer les taux de persévérance et d'abandon pour chaque catégorie de personnes admises à l'automne 1985. Aux fins de cette étude, une étudiante ou un étudiant est considéré avoir abandonné (tableau 3) s'il n'a pas obtenu de diplôme et s'il ne s'est inscrit à aucun cours à l'Université de Sherbrooke dans l'année précédant la date de cueillette des données, soit depuis le semestre d'été 1989 inclusivement. Cette manière de circonscrire l'abandon a été choisie parce qu'elle tient compte de la persévérance des étudiantes et étudiants adultes qui poursuivent des études à temps partiel en cheminement irrégulier.

Tableau 3: Persévérance et abandon (été 1991)

		Inscriptions		Persévérance				Abandon	
		Diplômés		Non diplômés actifs		Total persévérance			
Femmes	Moins de 21 ans	750	523 69.7%	29 3.9%	552 73.6%	198 26.4%			
	Plus de 21 ans	632	247 39.1%	103 16.3%	350 55.4%	282 44.6%			
Hommes	Moins de 21 ans	731	492 67.3%	35 4.8%	527 72.1%	204 27.9%			
	Plus de 21 ans	608	265 43.6%	77 12.7%	342 56.3%	266 43.8%			
Total		2721	1527 56.1%	244 9.0%	1771 65.1%	950 34.9%			

On ne constate pas de différence importante entre le taux de persévérance des hommes (72.1%) et celui des femmes (73.6%) de moins de 21 ans à leur admission ni entre celui des hommes (56.3%) et celui des femmes (55.4%) de plus de 21 ans à leur admission. Cependant, une différence marquée entre le taux de persévérance des jeunes (72.9%) et des adultes (55.8%) vient confirmer la croyance selon laquelle ces

derniers persévèrent moins que les plus jeunes dans la poursuite d'études universitaires.

La proportion d'étudiantes et d'étudiants adultes qui n'ont pas obtenu de diplôme mais qui poursuivent leurs études (non diplômés actifs; 14.5%) est de trois fois supérieure à celle des jeunes (4.3%). Cette différence est sans doute due à la proportion plus élevée d'adultes poursuivant leurs études à temps partiel, souvent même à raison d'un seul cours par trimestre.

La persévérance aux études et l'octroi d'équivalences et d'exemptions

Les résultats de nos analyses sont présentés dans les tableaux 4 à 8. Le nombre de personnes s'étant vu accorder des crédits pour leurs acquis scolaires (résultant de cours suivis dans un établissement d'enseignement collégial ou universitaire reconnu) est beaucoup plus important que le nombre de personnes ayant obtenu des crédits pour leurs acquis extrascolaires (résultant de l'expérience personnelle ou de formations suivies en dehors du système scolaire); 237 par rapport à 45.

En conséquence, le nombre de crédits octroyés en raison d'acquis scolaires est beaucoup plus élevé (2766) que le nombre de crédits octroyés sur la base d'acquis extrascolaires (519) (voir tableau 4). Jusqu'à 61 crédits ont été accordés à une même personne pour ses acquis scolaires alors qu'un maximum de 24 crédits a été accordé à un individu pour ses acquis extrascolaires.

Il est également à remarquer que 3285 crédits ont été reconnus à des étudiantes et étudiants de la cohorte «automne 85». Ce nombre de crédits équivaut à 1095 cours de 3 crédits.

Tableau 4: Nombre de crédits accordées en équivalence et en exemption

		<u>Crédits accordées en équivalence et en exemption</u>			
		Minimum*	Maximum*	Moyenne*	Total
Acquis scolaires	Abandon N=54	2	48	11.4	615
	Persévérance N=183	1	61	11.8	2151
Acquis extrascolaires	Abandon N=5	3	3	3.0	15
	Persévérance N=40	1	24	12.6	504
Total**	Abandon N=58	2	48	10.8	630
	Persévérance N=206	1	61	12.9	2655

* Par étudiante ou étudiant

** Le total est inférieur à la somme des chiffres figurant sous les titres «acquis scolaires» et «acquis extrascolaires» puisque 18 personnes ont bénéficié des deux types de reconnaissance.

C'est du côté des sciences humaines que se retrouvent les facultés ayant octroyé des crédits sur la base d'acquis extrascolaires; les facultés de sciences et de sciences appliquées semblent ne considérer que les acquis scolaires (tableau 5).

Tableau 5: Répartition par faculté des étudiantes et étudiants à qui on a octroyé des crédits en équivalence et en exemption

Nombre d'étudiantes et d'étudiants à qui on a octroyé des crédits en équivalence et en exemption

	Scolaires	Extrascolaires	Total
F. d'administration	16	0	16
F. d'éducation	55	11	64
F. d'éducation physique	9	7	16
F. de médecine*	26	4	26
F. de théologie	1	0	1
F. des lettres et sciences humaines	50	23	61
F. des sciences	34	0	34
F. des sciences appliquées	46	0	46
Toutes les facultés**	237	45	264

* Les données disponibles pour cette Faculté ne concernent que les personnes inscrites au baccalauréat en sciences infirmières, au certificat de toxicomanie et au certificat de santé et sécurité du travail. Les relevés de notes des personnes inscrites dans tous les autres programmes de la Faculté de médecine sont conservés dans cette Faculté.

** ...sauf la Faculté de droit et une grande partie de la Faculté de médecine, puisque les données relatives à leurs étudiantes et étudiants ne sont pas disponibles dans la banque de données informatisées.

La Faculté d'éducation est celle qui a accordé des crédits pour acquis scolaires au plus grand nombre de personnes (55) alors que la Faculté des lettres et sciences humaines vient en tête pour le nombre de personnes (23) à qui des acquis extrascolaires ont été reconnus.

En résumé, sur les huit facultés étudiées, toutes ont octroyé des crédits pour des acquis scolaires, mais seulement quatre en ont accordé pour des acquis extrascolaires.

Le tableau 3 nous fait voir que le taux général de persévérance des adultes (55.8%) est passablement plus faible que celui des plus jeunes (72.9%). Par ailleurs, les adultes qui ont bénéficié de crédits pour leurs acquis scolaires montrent un taux de persévérance (77.2%) légèrement supérieur à celui des jeunes alors que ceux à qui on a accordé des crédits pour leurs acquis extrascolaires persévèrent neuf fois sur dix (tableau 6).

Tableau 6: Persévérance au trimestre d'été 1990 en fonction de l'âge à l'admission et de l'octroi de crédits en équivalence et en exemption

	Inscrits	Ont abandonné	Ont diplômé ou continué	% de persévérance
Moins de 21 ans	1481	402	1079	72.9%
Sans octroi de crédits	970	488	482	49.7%
Plus de 21 ans				
Avec octroi de crédits pour acquis scolaires	237	54	183	77.2%
Avec octroi de crédits pour acquis extrascolaires	45	5	40	89.0%
Sous-total*	1234	546	688	55.8%
Total	2715	948	1767	64.9%

* Le sous-total est inférieur à la somme des chiffres figurant sous les titres «sans» et «avec reconnaissance d'acquis» puisque 18 personnes ont bénéficié des deux types de reconnaissance.

Le lien positif entre l'octroi d'équivalences et d'exemptions et la persévérance semble se maintenir autant au niveau du certificat que du baccalauréat (tableau 7). Alors que moins de la moitié (48%) des adultes inscrits au certificat ont diplômé ou persévèrent après cinq ans, les trois quarts (74%) des 31 personnes à qui on a reconnu des crédits sur la base de leurs acquis scolaires et quatre des cinq à qui on a alloué des crédits pour leurs acquis extrascolaires persévèrent.

Tableau 7: Comparaison de la persévérance selon le type de programme en fonction de l'octroi de crédits en équivalence et en exemption chez les 21 ans et plus à l'admission

	% de persévérance	
	Certificat	Baccalauréat
Sans octroi de crédits	46% de 420	52% de 550
Avec octroi de crédits pour acquis scolaires	74% de 31	78% de 206
Avec octroi de crédits pour acquis extrascolaires	80% de 5	90% de 40
Total	48% de 455	60% de 779

Au baccalauréat, le taux général de persévérance des adultes (60%) passe à 78% des 206 personnes qui se sont vu octroyer des crédits pour leurs acquis scolaires et à 90% des 40 personnes qui ont bénéficié de l'octroi de crédits en raison de leurs acquis extrascolaires.

Aux personnes qui ont obtenu des crédits pour leurs acquis scolaires, on a alloué en moyenne deux fois plus de crédits au baccalauréat qu'au certificat. La même tendance semble se maintenir, et même s'accroître, lorsqu'il est question d'acquis extrascolaires bien que le découpage d'une population aussi restreinte puisse être trompeur (tableau 8).

Tableau 8: Moyenne de crédits octroyés aux candidats ayant abandonné et ceux ayant persévéré selon le type de programme chez les 21 ans et plus à l'admission

	Moyenne de crédits octroyés			
	Certificat		Baccalauréat	
	Abandon	Persévérance	Abandon	Persévérance
Crédits octroyés pour acquis scolaires	n=8 5.5	n=23 5.9	n=46 12.4	n=160 12.6
Crédits octroyés pour acquis extrascolaires	n=1 3.0	n=4 4.8	n=4 3.0	n=36 13.5

n = nombre d'étudiantes ou d'étudiants s'étant vu octroyer des crédits

L'abandon et la persévérance ne semblent pas être influencés par le nombre de crédits alloués en moyenne pour les acquis scolaires, puisque les écarts ne sont que de quelques dixièmes de point dans les deux cas. Il est à noter cependant qu'en ce qui concerne les acquis extrascolaires, le fait de se voir octroyer un plus grand nombre de crédits semble encourager la persévérance aux études. En effet, les étudiantes et les étudiants qui ont persévéré se sont vu allouer en moyenne un plus grand nombre de crédits pour leurs acquis extrascolaires que ceux qui ont abandonné et ce, tant au certificat qu'au baccalauréat (tableau 8).

Conclusion

Sans inclure les programmes de médecine et de droit qui montrent traditionnellement des taux de persévérance autour de 95%, les données obtenues pour la cohorte étudiée indiquent un taux de persévérance de 65.1% dont 56.1% de diplômés. À titre de comparaison, il est intéressant de souligner qu'aux États-Unis, selon Tinto (1990, p. 11), la moyenne des taux de persévérance est d'environ de 47%; à l'Université de Montréal, ce taux s'est maintenu à 60%, tous cycles confondus, entre l'automne 87 et l'hiver 90 (Léger, 1990) et à l'UQAM, 48% des étudiants de premier cycle ont persévéré jusqu'à l'obtention de leur diplôme entre 1969 et 1985 (UQAM,

1990, p. 2). Il semble donc, du moins en ce qui concerne cette cohorte, que le taux de persévérance des étudiants de l'Université de Sherbrooke se compare avantageusement à celui des autres universités.

Par contre, le taux d'obtention d'un certificat par les étudiantes et les étudiants de la cohorte étudiée (21.8%, soit 100 personnes de plus de 21 ans sur 455 inscrites) semble inférieur à l'Université de Sherbrooke par rapport à d'autres universités. Ainsi, à l'UQAM, entre 1969 et 1985, le taux de diplômation dans les certificats était de 36% (UQAM, 1990, p. 2). À l'Université de Montréal, 54.1% des étudiants inscrits dans les certificats sont parvenus au diplôme entre l'automne 1987 et l'hiver 1990 (Léger, 1990). Que se passe-t-il à l'Université de Sherbrooke du point de vue de la persévérance dans les certificats? Les chiffres des deux autres Universités ne précisent pas en combien d'années les personnes inscrites dans les différents certificats ont réussi à obtenir leur diplôme. Les données de l'Université de Sherbrooke montrent qu'à la fin de l'été 1990, 26.2% (119 personnes sur 455) des personnes de plus de 21 ans qui se sont inscrites dans un certificat à l'automne 1985 sont encore actives dans un programme d'études à l'Université, quoique n'ayant pas encore obtenu leur diplôme, ce qui situe le taux de persévérance à 48.1% (219 personnes de plus de 21 ans persévèrent sur 455 inscrites). Ces chiffres laissent espérer que le taux de diplomation dans les certificats pourra augmenter de façon significative quelques sessions plus tard, mais ils posent quand même question.

Pour ce qui est d'établir un lien entre la persévérance aux études et l'octroi d'équivalences et d'exemptions, nous pouvons, sans toutefois conclure définitivement, affirmer clairement **l'existence d'un lien positif entre l'octroi de crédits en équivalences et en exemptions et la persévérance aux études des adultes**. Ainsi, sur 282 personnes ayant bénéficié de ces pratiques, 223 (79,1%) persévèrent ou ont diplômé cinq ans plus tard alors que sur les 970 qui n'ont bénéficié d'aucune équivalence ou exemption, seulement 482 (49,7%) ont diplômé ou persévèrent après le même temps.

Au chapitre des motifs d'octroi de crédits en équivalence et exemption, les résultats obtenus suggèrent que **les adultes ayant obtenu des crédits sur la base de leurs acquis extrascolaires persévèrent encore plus (89%)** que ceux qui ont obtenu des crédits pour leurs acquis scolaires (77,2%). Cependant, le nombre de personnes s'étant vu accorder des crédits pour leurs acquis extrascolaires étant très restreint (45) et notre étude n'ayant considéré qu'une seule cohorte, nous ne saurions conclure avec certitude sans généraliser outrancièrement.

Les résultats obtenus dans cette première étude méritent qu'on s'y intéresse et appellent de plus amples recherches portant sur des cohortes plus nombreuses et s'étalant sur plusieurs années afin de vérifier leur stabilité.

Il faut rappeler également que l'étude a révélé une fois de plus que les adultes montrent un taux de persévérance dramatiquement plus faible que les étudiants dits «réguliers» et que ce fait à lui seul invite à prendre en considération l'octroi d'équivalences et d'exemptions comme facteur susceptible d'influencer positivement la persévérance des adultes dans la poursuite d'études universitaires de premier cycle.

D'un point de vue plus méthodologique, cette première étude a permis de créer une matrice qui servira désormais à l'analyse de données semblables en provenance des autres universités. De plus, elle a permis de constater que la codification des dossiers ne facilite en rien la recherche sur l'octroi d'équivalences et d'exemptions non plus que sur toute autre pratique éducative particulièrement appropriée aux adultes. Le système de données informatisées de l'Université de Sherbrooke ne permet pas de décrire, de connaître et de comprendre les comportements de cette catégorie d'étudiantes et d'étudiants dont les caractéristiques et les problématiques sont pourtant bien spécifiques. L'exceptionnelle collaboration du Bureau du registraire laisse toutefois présager un changement significatif à ce chapitre dans les prochaines années. Des sources d'information nombreuses et variées affirment par ailleurs que de telles difficultés liées au système de données se retrouvent dans un grand nombre d'autres établissements d'enseignement universitaires au Québec.

Notes

- ¹ Plusieurs articles de journaux et de magazines font état de cette situation dont; Pratte André «Un tiers de décrocheurs dans les universités» *La Presse*, Montréal, 23 novembre 1989, p. 1; Proulx Jean-Pierre «37% des étudiants de l'Université de Montréal quittent sans avoir décroché leur diplôme» *Le Devoir*, Montréal, 3 avril 1990, p. 3; Bissonnette Lise, «Embarquez, on décroche!» *L'actualité*, Montréal, janvier 1990, p. 17.
- ² Les coûts directs sont les droits facturés par l'établissement d'enseignement. Les coûts indirects sont le cumul du manque à gagner possible, de la documentation, du transport et des autres dépenses supplémentaires que peut entraîner le fait d'avoir à suivre le cours.
- ³ Les critères retenus par Bean et Metzner (1985) sont, par ordre croissant d'importance; l'âge, le régime pédagogique (temps plein ou partiel) et le lieu de résidence (sur le campus ou hors-campus). Ce dernier critère, primordial pour l'étude des *colleges* américains, perd toute sa pertinence dans le cas des universités québécoises.
- ⁴ Cette difficulté met en lumière le besoin d'établir un critère uniforme pour qualifier les étudiants adultes et le codage de ceux-ci au fichier informatique des étudiants en vue d'études ultérieures.

Références

- Audet, M. (1989). *Qu'advient-il des diplômées et des diplômés universitaires?* Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec: Les publications du Québec.
- Audet, M. (1991). *Qu'advient-il des diplômées et des diplômés universitaires?* Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec: Les publications du Québec.
- Bean, J.P., Metzner, B.P. (1985). A conceptual model of nontraditional undergraduate student attrition, *Review of educational research*, 55(4), 485-540.
- Beaudin, B. (1982). *Retaining adult students: Overview*, ERIC Fact Sheet No. 12. Columbus, Ohio: ERIC Clearinghouse on adult, career, and vocational education.
- Chenard, P. (1988). *L'interruption des études à l'Université du Québec, Volet I: La problématique*. Québec: Université du Québec.
- Chenard, P. (1989a). *L'interruption des études à l'Université du Québec, Volet II: Les motifs de départ*. Québec: Université du Québec.
- Chenard, P. (1989b). *L'interruption des études à l'Université du Québec, Volet III: Pour une meilleure rétention*. Québec: Université du Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation. (1988). *Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation*. Québec: Les publications du Québec.
- Cookson, P.S. (Ed.). (1989). *Recruiting and retaining adult students*. San-Francisco: Jossey-Bass.
- Darkenwald, G.G. (1981). *Retaining adult students*. Columbus, Ohio: ERIC Clearinghouse on adult, career, and vocational education.

- ERIC. (s.d.). Retaining adult students in higher education, *ERIC Digest No. 88* (ED 308 401). Ohio: ERIC clearinghouse on adult, career and vocational education.
- Garrison, D.R. (1990). Factor structure of variables associated with dropout: A confirmatory study, *la Revue canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes*, 4(1), 1-15.
- Kalsbeek, D.H. (1989). *Linking learning style theory with retention research: The TRAILS project, The Association for Institutional Research*. Florida: Florida State University, 32, 1-7.
- Keeton, M.T. (1986). La reconnaissance des acquis hier, aujourd'hui et demain, Québec: Fédération des cégeps Secteur Développement et Communications.
- Lamoureaux, C., Cyrenne, O. (1990). *Étude des prédicteurs de succès (persévérance) des candidats-es adultes au certificat en administration*. Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Léger, M.F. (1990). Abandons en cascade à l'Université de Montréal, *La Presse*, Montréal, 22 nov. 1990.
- Levesque, M., Pageau, D. (1990). *La persévérance aux études: La conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*. Québec: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.
- McCaffrey, S. (1989). *A key to survival: The retention of adult students in an external degree program*, paper presented at the Fourteenth Annual Meeting, Association for the Study of Higher Education, Atlanta, Georgia.
- Noel, L. et al. (1987). *Increasing student retention*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Ouellet, D. (1991). Et le diplôme? Le décrochage à l'université, *Interface*, 12(5), 30-34.
- Pappas, J.P., Loring, R.K. (1987). Returning Learners dans Noel et al. (1987). *Increasing student retention* (pp. 138-161). San Francisco: Jossey-Bass Publishers.
- Pascarella, E.T., Terenzin, P.T. (1980). Predicting freshman persistence and voluntary dropout decisions from a theoretical model, *Journal of higher education*, 51(1), 60-75.
- Psacharopoulos, G. (1991). Tendances futures et problèmes du secteur de l'éducation, *Actes d'une conférence parrainée par le Conseil économique du Canada*. Ottawa: Centre d'édition du gouvernement du Canada, 247-260.
- Spady, W.G. (1970). Dropouts from higher education: An interdisciplinary review and synthesis, *Interchange*, 2(3), 38-62.
- Tinto, V. (1975). Dropouts from higher education: A theoretical synthesis of recent research, *Review of educational research*, 45(1), 89-125.
- Tinto, V. (1987). *Leaving college: Rethinking the causes and cures of student attrition*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Tinto, V. (1988). Stages of student departure—reflection on the longitudinal character of student leaving, *Journal of higher education*, 59(4), 438-455.
- Tinto, V. (1990). Principes à la base des programmes visant une augmentation du taux de persévérance, Communication présentée dans le cadre du *Forum sur la persévérance dans les études: Réflexions 1990* à l'Université du Québec à Montréal.
- UQAM (1990). *La persévérance aux études: État de la réflexion*. Montréal: Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Montréal.